

Délibération
CC_2018_077

OBJET :

Commission n°4

**Bilan des cessions et
des acquisitions 2017**

**Présents à l'ouverture de
la séance :**

Titulaires présents : 38

Suppléants présents : 2

Procurations : 10

Nombre de votants : 50

L'an deux mille dix-huit, le 28 mars à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à NOMAIN sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 21 mars 2018, conformément à la loi.

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président

M. Bernard CORTEQUISSE, 1er vice-président

M. Eric MOMONT, 2^{ème} vice-président

M. Bernard CHOCRAUX, 4^{ème} vice-président

Mme Nadège BOURGHELLE – KOS, 6^{ème} vice-présidente

M. Jean-Michel DELERIVE, 7^{ème} vice-président

M. Sylvain CLEMENT, 8^{ème} vice-président

M. Yannick LASSALLE, 9^{ème} vice-président

Mme Joëlle DUPRIEZ, 10^{ème} vice-présidente

M. Jean-Claude SARAZIN, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Alain DUTHOIT, M. Frédéric PRADALIER, M. Raymond NAMYST, M. Pascal FROMONT, Mme Marion DUBOIS, Mme

Laure LEFEUVRE M. Amaury DUFOUR, M. Yves OLIVIER, M. Jean-Pierre FERNANDEZ, Mme Marie-Hélène BACLET, M. Régis BUE, M. Marcel PROCUREUR, M. Jean-Paul BEAREZ, M. Francis MELON, M. Christian DEVAUX, M. Benoît BRILLON, M. Bruno RUSINEK, Mme Monique RIZZO,

Mme Marie CIETERS, M. Didier WIBAUX, M. Yves LEFEBVRE, M. Luc MONNET, M. Fabrice BALENT, M. Christian LEMAIRE, M. Alain DUCHESNE, M. Jean-Luc LEFEBVRE

M. Gérard NOCK, suppléant de M. Jean DELATTRE

Mme Odette FAVIER, suppléante de M. Michel DUPONT

Ont donné pouvoir :

M. Luc FOUTRY, 3^{ème} vice-président, procuration à M. Eric MOMONT

M. Guy SCHRYVE, procuration à M. Frédéric PRADALIER

M. Michel DUFERMONT, procuration à M. Luc MONNET

M. Thierry LAZARO, procuration à M. Didier WIBAUX

Mme Caroline MARLIERE, procuration à Mme Marie CIETERS

M. Benjamin DUMORTIER, 5^{ème} vice-président, procuration à Mme Marion DUBOIS

M. Pierre CROXO, procuration à Mme Nadège BOURGHELLE-KOS

Mme Isabelle DRUELLE, procuration à M. Bruno RUSINEK

M. Bernard ROGER, procuration à M. Jean-Pierre FERNANDEZ

Mme Jeannette WILLOCQ, procuration à M. Sylvain CLEMENT

M. Benoît BRILLON, (procuration à Mme Laure LEFEUVRE de la délibération n°CC_2018_80 à 103)

Absents :

M. Jean DELATTRE, M. Jean-Claude COLLIERIE, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Thierry BRIDAULT, M. Ludovic ROHART, M. Dominique BAILLY, Mme Marie-Christine DEGAYE, M. Frédéric SZYMCZAK, Mme Ingrid VERON, Mme Annick MATTON,

Secrétaire de Séance : M. Amaury DUFOUR

COMMISSION N°4
Bilan des cessions et des acquisitions 2017

Le Conseil Communautaire,

Considérant que la loi du 8 février 1995 impose une publicité a posteriori des transactions immobilières, afin de renforcer l'information des élus et des administrés et de rendre plus transparente leur politique immobilière.

Considérant, que l'art. L2241-1 al2 du CGCT impose aux communes de plus de 2000 habitants l'établissement d'un bilan annuel des cessions et acquisitions annexé à leur compte administratif. Ce bilan doit faire l'objet d'une délibération de l'assemblée concernée.

Considérant qu'au cours de l'année 2017, la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT a procédé aux cessions et aux acquisitions suivantes :

CESSIONS

Date de la signature chez le notaire	Acquéreur	Parcelles objets de la cession	Montant
13 mars 2017 – Me VANDENBROUCKE	SCI du Bocage (M. et Mme FAUVARQUE)	A1788, 1790, 1792, 1794, 1796, 1798 à GONDECOURT	138 638,40 € TTC
20 octobre 2017 – Me ANDRIEUX	M. et Mme MONTAGNESE	Maison de CHEMY située sur les parcelles ZH162, A1376, A1379 à CHEMY	420 000 €

ACQUISITIONS

Date de la signature chez le notaire	Vendeur	Parcelles objets de l'acquisition	Montant
30 mars 2017 – Me SINGER	Consorts SUIN	ZI136 à ENNEVELIN	174 424,80 €

(par 50 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, pour 50 VOTANTS)

- De constater ce bilan des cessions et des acquisitions réalisées par la communauté de communes PEVELE CAREMBAULT au cours de l'année 2017 tel que figurant dans le tableau ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président

Jean-Luc DÉTAVERNIER

